

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022		31/12/2021
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	8 166 258		6 959 073
	Montant net du chiffre d'affaires	8 166 258		6 959 073
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		3 328	
	Autres produits		3	232
	Total des produits d'exploitation (1)		8 169 589	6 959 305
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 539 779	2 352 059
	Impôts, taxes et versements assimilés		89 791	66 368
	Salaires et traitements		2 359 279	1 937 606
	Charges sociales du personnel		956 592	809 126
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		16 160	11 194
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions		15 000	
	Autres charges		108 389	90 453
	Total des charges d'exploitation (2)		6 084 990	5 266 807
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 084 599	1 692 498

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 084 599	1 692 498
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 021	10 081
	Total des produits financiers	17 021	10 081
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 064	5 594
	Total des charges financières	2 064	5 594
RESULTAT FINANCIER		14 957	4 487
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 099 556	1 696 985
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		83
	Total des produits exceptionnels		83
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	450	
	Total des charges exceptionnelles	450	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(450)	83
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		532 922	461 337
TOTAL DES PRODUITS		8 186 609	6 969 468
TOTAL DES CHARGES		6 620 425	5 733 738
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 566 184	1 235 731
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		17 021	10 081



COMEXPERT
TALENZ

COMPTES ANNUELS

SAS A.L.L

88 Avenue du général de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Siret : 53304926800055

comexpert.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Compte de Résultat (suite)	5
Soldes Intermédiaires de Gestion	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	10
Amortissements	11
Provisions au bilan	12
Créances et Dettes	13
Capital social	14
Charges à payer	15
Charges constatées d'avance	16
Effectif moyen	17
Sociétés mères consolidant les comptes	18
Détail des comptes	19
Détail de l'Actif	20
Détail du Passif	21
Détail du Compte de Résultat	22
Détail des Soldes Intermédiaires	26
Dossier de gestion	30
Liasse fiscale	35
Nos domaines d'intervention	63

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	54 733	10 230	44 503	1 862
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	87 273	62 074	25 200	18 175
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	250		250	250
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 629		9 629	3 310
TOTAL (II)		151 885	72 303	79 581	23 597
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 966		4 966	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 333 613	15 000	2 318 613	1 583 358
	Autres créances	613 343		613 343	1 667 271
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	456 819		456 819	105 388
	Charges constatées d'avance	103 310		103 310	22 156
	TOTAL (III)	3 512 050	15 000	3 497 050	3 378 173
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 663 935	87 303	3 576 632	3 401 770

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

18 000

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	200 000	200 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(697 647)	755
	Résultat de l'exercice	1 566 184	1 235 731
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 088 537	1 456 486
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	150 000	150 000
	Total des provisions	150 000	150 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	955	620
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 272	353 962
	Dettes fiscales et sociales	1 969 868	1 440 703
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 338 094	1 795 284
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 576 632	3 401 770
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 566 183,97	1 235 730,65
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 338 094	1 795 284
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		955	620
(3) Dont emprunts participatifs			

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 576 632** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 186 609** euros et un total **charges** de **6 620 425** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 566 184** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Aucune provision n'est constituée à ce titre.

Fiscalité

La société a intégré le périmètre du groupe d'intégration fiscale de la société SAS AL DEVELOPPEMENT au 01/01/2019.

La société comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Entreprises liées

Aucunes transactions significatives avec les parties liées de la société n'ont été conclues dans des conditions anormales de marché.

Provision

Une provision pour un litige prud'hommal est toujours en cours, une provision de 150k€ est constituée dans les comptes

A.L.L

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

A.L.L

SAS au capital de 200 000 €

88, Avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

RCS : NANTERRE B 533 049 268



A.L.L
SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A.L.L** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A.L.L à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

35, Boulevard Gambetta – B.P. 40276 – 59335 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 70 00 07 | Fax : 03 20 70 02 27

SARL au capital de 10 000 euros – Siret : 441 253 770 00032 – TVA N° FR 91 441 253 770 – Code NAF 6920Z
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes rattachée à la CRCC des Hauts-de-France



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société A.L.L à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

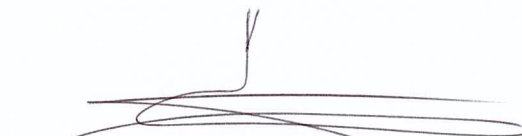
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing, le 23 juin 2023



BL COMMISSARIAT & AUDIT
Représentée par **Arnaud LOCQUET**
Commissaire aux comptes



A.L.L

SAS au capital de 200 000 €
88, Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
RCS : NANTERRE B 533 049 268

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2022

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

35, Boulevard Gambetta – B.P. 40276 – 59335 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 70 00 07 | Fax : 03 20 70 02 27

SARL au capital de 10 000 euros – Siret : 441 253 770 00032 – TVA N° FR 91 441 253 770 – Code NAF 6920Z
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes rattachée à la CRCC des Hauts-de-France



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code du Commerce.

Fait à Tourcoing, le 23 juin 2023



BL COMMISSARIAT & AUDIT
Représentée par **Arnaud LOCQUET**
Commissaire aux comptes



COMPTES ANNUELS

35, Boulevard Gambetta – B.P. 40276 – 59335 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 70 00 07 | Fax : 03 20 70 02 27

SARL au capital de 10 000 euros – Siret : 441 253 770 00032 – TVA N° FR 91 441 253 770 – Code NAF 6920Z
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes rattachée à la CRCC des Hauts-de-France

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	54 733	10 230	44 503	1 862
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	87 273	62 074	25 200	18 175
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	250		250	250
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 629		9 629	3 310
TOTAL (II)		151 885	72 303	79 581	23 597
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	4 966		4 966	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 333 613	15 000	2 318 613	1 583 358
	Autres créances	613 343		613 343	1 667 271
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	456 819		456 819	105 388
	Charges constatées d'avance	103 310		103 310	22 156
	TOTAL (III)	3 512 050	15 000	3 497 050	3 378 173
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 663 935	87 303	3 576 632	3 401 770
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an				18 000	

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	200 000	200 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(697 647)	755
	Résultat de l'exercice	1 566 184	1 235 731
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 088 537	1 456 486
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	150 000	150 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions		150 000	150 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	955	620
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 272	353 962
	Dettes fiscales et sociales	1 969 868	1 440 703
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		2 338 094	1 795 284
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 576 632	3 401 770
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 566 183,97	1 235 730,65
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 338 094	1 795 284
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		955	620
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022		31/12/2021
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	8 166 258		6 959 073
	Montant net du chiffre d'affaires	8 166 258		6 959 073
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		3 328	
	Autres produits		3	232
	Total des produits d'exploitation (1)		8 169 589	6 959 305
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 539 779	2 352 059
	Impôts, taxes et versements assimilés		89 791	66 368
	Salaires et traitements		2 359 279	1 937 606
	Charges sociales du personnel		956 592	809 126
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		16 160	11 194
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions		15 000	
	Autres charges		108 389	90 453
	Total des charges d'exploitation (2)		6 084 990	5 266 807
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 084 599	1 692 498

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 084 599	1 692 498
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 021	10 081
	Total des produits financiers	17 021	10 081
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 064	5 594
	Total des charges financières	2 064	5 594
RESULTAT FINANCIER		14 957	4 487
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 099 556	1 696 985
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		83
	Total des produits exceptionnels		83
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	450	
	Total des charges exceptionnelles	450	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(450)	83
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		532 922	461 337
TOTAL DES PRODUITS		8 186 609	6 969 468
TOTAL DES CHARGES		6 620 425	5 733 738
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 566 184	1 235 731
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		17 021	10 081

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 576 632 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 186 609 euros** et un total **charges** de **6 620 425 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 566 184 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Règles et Méthodes Comptables



Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Aucune provision n'est constituée à ce titre.

Fiscalité

La société a intégré le périmètre du groupe d'intégration fiscale de la société SAS AL DEVELOPPEMENT au 01/01/2019.

La société comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Entreprises liées

Aucunes transactions significatives avec les parties liées de la société n'ont été conclues dans des conditions anormales de marché.

Provision

Une provision pour un litige prud'hommal est toujours en cours, une provision de 150k€ est constituée dans les comptes

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 033		47 700			54 733
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 033		47 700			54 733
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	69 148		18 125			87 273
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 148		18 125			87 273
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	250					250
	Prêts et autres immobilisations financières	3 310		6 319			9 629
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 559		6 319			9 878
TOTAL		79 740		72 144			151 885

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 171	5 059		10 230
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 171	5 059		10 230
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	50 973	11 101		62 074
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 973	11 101		62 074
TOTAL		56 143	16 160		72 303

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	150 000			150 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	150 000			150 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		15 000		15 000
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		15 000		15 000
TOTAL GENERAL		150 000	15 000		165 000
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			15 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 629		9 629
	Clients douteux ou litigieux	18 000		18 000
	Autres créances clients	2 315 613	2 315 613	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 842	47 842	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	505 845	505 845	
	Débiteurs divers	59 655	59 655	
	Charges constatées d'avances	103 310	103 310	
TOTAL DES CREANCES		3 059 895	3 032 266	27 629
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	955	955		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	367 272	367 272		
	Personnel et comptes rattachés	614 588	614 588		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	637 056	637 056		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	561 435	561 435		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	156 789	156 789		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 338 094	2 338 094		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

31/12/2022		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 000,00	100,0000	200 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 000,00	100,0000	200 000,00



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	955	620	335	54,05
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 278	15 669	75 608	482,52
Dettes fiscales et sociales	880 352	407 541	472 810	116,02
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	972 584	423 830	548 754	129,47



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	103 310	22 156	81 153	366,28
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	103 310	22 156	81 153	366,28



Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		13	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		15	

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2022

SAS VESPA CAPITAL
41 AVENUE GEORGES V 75008 PARIS
SAS A CAPITAL VARIABLE



A.L.L.
Société par actions simplifiée
au capital social de 200.000 euros
Siège social : 88, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
533 049 268 R.C.S. Nanterre

(la "**Société**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

le vingt-six juin,

les soussignées :

- **Sogepar D Transaction**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 251, avenue du Bois, Parc du Pont Royal, Bâtiment A – 59130 Lambersart, identifiée sous le numéro 456 500 545 R.C.S Lille Métropole, représentée par la société AL Développement, elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies, et
- **AL Développement**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1, rue Favart – 75002 Paris, identifiée sous le numéro 842 787 566 R.C.S. Paris, représentée par Monsieur Daniel Dorchies,

agissant en leur qualité d'associés de la Société détenant l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les "**Associés**"),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 arrêtés par le président de la Société (le "**Président**") ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président ;
2. Approbation des charges non déductibles ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et distribution des sommes prélevées sur les réserves ;
4. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
5. Fixation de la rémunération définitive de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2022 ;
6. Fixation de la rémunération de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2023 ; et
7. Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 1.566.183,97 euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et

donnent, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

DEUXIÈME DÉCISION

Approbation des charges non déductibles

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, 34.765 euros de charges correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

TROISIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2022,

constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un bénéfice de 1.566.183,97 euros,

décident d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice : 1.566.183,97 euros.
- Affectation :
 - 1.566.182 euros à titre de dividende ;
 - 1,97 euros au titre du compte "Report à nouveau"

Le dividende unitaire est donc de 783,09 euros.

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Président en date du 23 juin 2022, il a déjà été versé un acompte d'un montant de 698.402 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social de la Société.

constatent, conformément aux dispositions légales, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31.12.2019	656.724 €	N/A	N/A

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31.12.2020	325.060 €	N/A	N/A
31.12.2021	1.235.731	N/A	N/A

QUATRIÈME DÉCISION

Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

CINQUIÈME DÉCISION

Fixation de la rémunération définitive de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2022

Les Associés,

sur la base des comptes clos au 31 décembre 2022 et des coûts effectivement supportés par AL Développement et connaissance prise du rapport du Président,

fixent la rémunération annuelle définitive d'AL Développement pour l'exercice de ses fonctions de président de la Société, au titre de l'année civile 2022, à un montant de 406.099 euros hors taxes.

SIXIÈME DÉCISION

Fixation de la rémunération de AL Développement en qualité de président de la Société pour l'année 2023

Les Associés,

connaissance prise du rapport du Président,

fixent au profit d'AL Développement, pour l'exercice de ses fonctions de président de la Société au titre de l'année civile 2023, une rémunération annuelle déterminée conformément à ce qui suit :

$$\text{Rémunération Annuelle} = [((\text{Total Coûts Directs} \times 90 \%) \times (1 + Q) \times \text{Marge}) \times P^{\text{CA}}$$

où :

- Total Coûts Directs correspond à la somme des coûts directement engagés par AL Développement dans le cadre de ses fonctions de Président de la Société (ex : personnel détaché au profit de la Société, honoraires Groupe D, salaires...);
- Q est égal à 25 % et correspond à la détermination forfaitaire des coûts indirects

engagées par AL Développement dans le cadre de ces fonctions de Président de la Société (ex : personnel détaché au profit de la Société, honoraires Groupe D, salaires) ;

- Marge est égal à 8 % ; et
- ^{PCA} désigne le pourcentage suivant : le chiffre d'affaires de 2023 de la Société divisé par le chiffre d'affaires total de 2023 du groupe Arthur Loyd,

estiment, sur la base de ce qui précède, que la rémunération d'AL Développement, pour l'exercice de ses fonctions de président de la Société au titre de l'année civile 2023, sera égale à un montant de 496.000 euros hors taxes, et **décident** que cette rémunération pourra être modifiée ultérieurement par la collectivité des associés en fonction des coûts effectivement supportés par AL Développement et de la formule ci-dessus détaillée,

décident qu'AL Développement pourra se voir rembourser par la Société les frais raisonnables qu'elle aura, le cas échéant, engagés dans le cadre de l'exercice de son mandat, sur présentation des justificatifs y afférents.

SEPTIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *

*

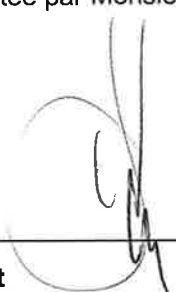
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Associés ont convenu de signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), chacun des soussignés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature le présent procès-verbal par le service DocuSign (www.docusign.com).



Sogepar D Transaction

représentée par AL Développement
elle-même représentée par Monsieur Daniel Dorchies



AL Développement

représentée par Monsieur Daniel Dorchies

